

PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : Mardi 25 novembre 2014

Année scolaire : 2014-2015
Numéro de séance : 2
Date de transmission de la convocation aux membres : 13 novembre 2014
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy
Secrétaire de séance : Madame BELIARD Catherine

Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 23

Ordre du jour

I – Approbation du PV du 13 novembre 2014

II – Fonctionnement

1 Règlement interne du CA

III – Affaires financières

- 1 Budget 2015
- 2 Liste des contrats et conventions 2015
- 3 Actes du CA : - Autorisation de signer marchés, contrats et conventions
- 4 Conventions

IV– Vie Pédagogique

1 Recrutement Emploi Avenir Professeur

V - Questions diverses

Annexes documents annexes :

- 1 – Règlement Intérieur du CA
- 2 – Projet de budget 2015
- 3 – Sortie d'inventaire
- 4 – Projet de réussite éducative
- 5 – Convention résidence d'artiste
- 6 – Convention accueil résidence d'artiste
- 7 - Convention « jeunes et modernes »
- 8 - Liste des contrats et conventions
- 9 - Voyages et sorties scolaires

Vœu :

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du 25 novembre 2014

Qualité		Membres de droit			Invités	
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X			
	Proviseur adjoint	Mme ORAVEC Myriam	X			Mme BABIN Delphine
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X			
	C.P.E.	M. ALBERT Didier	X			
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène Mme WIERRE Nathalie	X		X	
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M SOL Gérard			X	
	Commune siège	M GRASSET Thierry			X	
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde			X	
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE						

		Titulaires			Suppléants			
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	X					
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	X					
		Mme JULIEN Anne-Laure	X					
		Mme RUMMEL Elke			X			
		Mme NIEUTIN Gloria			X			
		M. HERMELIN Lionel			X			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme PRANGÈRE Christiane	X					
		Mme DUCOURET Christelle	X					
		Mme BELIARD Catherine	X					
	PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	M. CHAUMET Sébastien	X				
Mme BIROCHEAU Muriel			X					
Mme BROU Lucie			X					
M LEVESQUE Joël			X					
M DEPRESSAT Christian			X					
Élèves		M MEHEUX-DRIANO Yann	X					
		Mme PATINIER Adèle	X					
		Mme VALENTIN Justine	X					
		M GALLARD Guillaume	X					
		Mme TESTA Raphaëlla	X					
	M MARTRON Grégoire	X						

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé - **R** : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18h05

Présents : 21

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration est déclaré ouvert.

Approbation de l'ordre du jour

Modifications à l'ordre du jour :

- Le procès-verbal du 13 novembre n'étant finalisé le vote aura lieu lors du prochain conseil d'administration
- Pas de recrutement d'Emploi Avenir Professeur : un point sera fait sur les emplois en cours
-

Vote sur l'approbation de l'ordre du jour après modifications

Membres présents : 21

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21 Refus de vote : 0

I – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

- Règlement interne du CA (Document Annexe N°1)
Dans le document Annexe n°1 rajouter à l'article 2 : *Sauf cas d'urgence, le conseil d'administration n'examinera pas, les documents non fournis dans le délai d'une semaine avant la tenue du CA.*
Les enseignants renouvellent leur demande concernant les questions diverses : que celles-ci puissent être dans les documents donnés avant le conseil d'administration ou déposées sur tables en début de séance si les délais de transmission sont trop courts.

18h07 arrivée d'un parent d'élève

M. Le Proviseur demande si les membres du CA acceptent que les procès-verbaux pour les personnels de l'établissement ne soient plus mis sous enveloppe.

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité, les parents d'élèves ajoutent que les procès-verbaux peuvent leur être transmis que par mail.

Vote du règlement interne du CA avec la modification

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22 Refus de vote : 0

II – AFFAIRES FINANCIERES

1) Budget 2015 (Document Annexe n°2)

M. Peycli, Gestionnaire, présente le projet de budget pour 2015 dans sa dimension technique.

La construction budgétaire s'effectue à partir des recettes constatées en inscrivant les ressources affectées puis les dépenses incompressibles. Monsieur Le Proviseur explique la politique mise en œuvre qui vise à mobiliser le maximum de moyens disponibles vers les activités pédagogiques.

Les choix de l'établissement :

- la volonté de privilégier les activités pédagogiques
- l'ambition de conserver un niveau d'entretien acceptable
- la nécessité de couvrir les dépenses de viabilisation
- la capacité à conserver une réactivité minimale, par les ouvertures de crédits au service OPC en prévision d'investissements à venir.

Les dépenses pour 2014 :

- une volonté de préserver les moyens dédiés à l'apédagogie
- des charges de fonctionnement qui diminuent
- une diminution de la prévision des voyages scolaires
- une forte contraction des charges de viabilisation
- un resserrement des moyens dédiés à l'entretien et la logistique
- un maintien des activités « Vie de l'élève »
- une hausse marginale du service d'hébergement-restauration.

M. Peycli explique la provenance des recettes qui permettent l'élaboration du budget et informe des modalités de calcul de subvention de la Région :

- 70,00 € /élève 2nd cycle x 840 = 58 800,00 €
- 100,00 € / élève post-bac x 680 = 68 000,00 €
- 65,00 € enseignement tertiaire x 500 = 35 500,00 €

- 135,00 € autres enseignements x 180 = 24 300,00 €

Pour l'attribution de la subvention la Région prend en compte l'effectif, la présence d'un internat, le foncier, les bâtiments.

18h37 arrivée d'un parent d'élève

La subvention de la Région a diminué de façon non négligeable (- 11,5 %) car des économies ont été faites par l'Etablissement (changement de chaudière, températures plus clémentes...).

M. Peycli fait remarquer qu'il y a une légère baisse de demi-pensionnaires, Monsieur Le Proviseur suggère que ce peut être un effet d'une augmentation des élèves provenant du secteur.

Les enseignants font remarquer qu'il serait plus incitatif à ce que les établissements fassent des économies d'énergie en maintenant le niveau des subventions.

La représentante de la Région explique que le budget de la Région n'est pas expansible et que la Région fait des dépenses importantes pour l'amélioration immobilière des lycées (une centaine d'établissements concernés). Une partie des travaux effectués par la Région permet de faire des économies d'énergie.

Les enseignants demandent le montant total de la subvention Région :

- 540 869 € pour 2015
- 611 465 € pour 2014

Pour terminer M. Peycli présente les masses financières :

● salaires Etat	76.50 %	14 789 532.42 €
● salaires Région	10.15 %	1 961 617.00 €
● hébergement-restauration	7.55 %	1 460 342.50 €
● administration et logistique	3.41 %	658 780.88 €
● activités pédagogiques	1.78 %	344 229.21 €
● bourses nationales	0.48 %	92 000.00 €
● vie de l'élève	0.13 %	24 263.46 €
● agence comptable	0.01 %	1 600.00 €
TOTAL MASSES FINANCIERES		19 332 365.47 €

Les enseignants demandent quel sera l'impact sur le budget de la suppression des 2 classes préparatoires.

M. Le Proviseur explique que la décision définitive sur la suppression de ces classes n'est pas encore prise, que les enseignants concernés ont été informés. De plus il a demandé pour la rentrée 2015 l'ouverture d'une neuvième secondes, sachant que la structure doit rester avec deux niveaux à 8 classes et un niveau à 9 classes.

Vote du projet de budget 2015

Membres présents : 23

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 69

2) Actes du CA (Document Annexe 3)

- Autorisation donnée au Chef d'établissement de signer marchés, contrats et conventions à incidence financière annuelle dans les limites de l'exécution budgétaire 2015

Vote sur l'autorisation donnée au Chef d'établissement

Membres présents : 23

- Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 70

- Sortie d'inventaire (Document Annexe 3bis)

Vote sur la sortie d'inventaire

Membres présents : 23

- Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 71

- Désaffectation des paillasses de la A219 : paillasses appartenant à la Région qui les récupèrera)

Vote sur la désaffectation des paillasses

Membres présents : 23

- **Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23 Refus de vote : 0**

Acte administratif n° 72

- PRE « semaine culturelle (avril 2015) » - PRE « Carnaval (février 2015) – Compagnie Zigomatiks » - PRE « atelier théâtre d'improvisation » - PRE « sorties culturelles pour les internes » - PRE « atelier estime de soi » (Document annexe n°4)

Une représentante des enseignants demande en quoi consiste la PRE « Atelier estime de soi », qui seront les intervenants et critique l'action qui a été menée auprès des classes secondes.

M. Le Proviseur explique que le document concernant cette PRE lui a été soumis seulement ce jour suite à une réflexion engagée par les CPE après leur stage effectué au Lycée Victor Hugo en fin de semaine dernière.

Un constat a été fait par différents membres des personnels montrant qu'un nombre de plus en plus important d'élèves ressentent du stress, un manque de confiance en eux et parfois un découragement. C'est lors de la réunion de direction de lundi que les CPE ont proposé ce PRE qui a été mis en forme ce matin.

Des représentants des enseignants trouvent inadmissible que les propositions ne puissent pas être déposées en temps et en heure, qu'ils ne peuvent pas voter sur un projet dont ils ne connaissent pas le contenu.

M. Le Proviseur redit qu'elles dans quelles circonstances ce projet a émergé et qu'il y a des impératifs de date pour le dépôt des projets à la Région.

M. Peycli présente les autres PRE.

A la demande des représentants enseignants une suspension de séance a lieu de 19h35 à 19h42.

A la reprise un représentant enseignant explique le vote qu'ils vont effectuer : certains projets ont déjà été mis en place l'année précédente. Il demande aussi qu'une information formelle soit faite sur la procédure des PRE.

Vote sur les PRE

Membres présents : 23

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 19 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 73

19h45 départ de Mme Shemwell

3) Nouveaux contrats et conventions

- Convention avec O'KAZOO association ADIV – semaine culturelle – avril 2015

Vote pour la convention avec O'KAZOO association ADIV

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 18 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 74

- Convention pour une Résidence d'Artiste – début 2015 – Mme Tochon (Document annexe n° 5)

Vote pour la convention pour une Résidence d'Artiste

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 75

- Convention d'hébergement avec l'artiste en résidence (Document annexe n° 6)

Vote pour la convention pour une Résidence d'Artiste

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 76

- Convention Théâtre d'improvisation : ADIV ou LUDI

Vote pour la convention Théâtre d'improvisation

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 18 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 77

- Convention avec la maison des lycéens du lycée JF Cail de Chef-Boutonne (jeunes et modernes) (Document annexe n° 7)

Vote pour la convention avec la maison des lycéens du lycée JF Cail de Chef-Boutonne

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 78

4) Renouvellement contrats et conventions (Document Annexe n° 8)

Vote pour le renouvellement des contrats et conventions proposées dans le document joint

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 79

5) Voyages et sorties scolaires (Document Annexe n° 9)

Vote pour les voyages et sorties scolaires proposés dans le document joint

Membres présents : 22

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 22 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 80

IV – VIE PEDAGOGIQUE

- Bilan des EAP

3 contrats sont signés à l'année : 1 en espagnol – 1 en mathématiques (qui ne sera probablement pas renouvelé l'année prochaine) – 1 en histoire-géographie

V - QUESTIONS DIVERSES

Enseignants : Quelles sont les règles de financement par la Région des sorties et voyages ?

Réponse de M. Peycli :

- Un montant maximum de 40 000.00 € par établissement
 - 15.00 € par élève et par jour pour un voyage d'un jour
 - 25.00 € par élève et par jour pour un voyage de deux jours
 - 75.00 € par élève et par jour pour un voyage de deux à cinq jours
 - 150.00 € par élève et par jour pour un voyage de six à dix jours
- La journée est décomptée pour un départ avant midi et un retour après 18 heures.
- Le financement est effectué dans la limite de 80% du coût du voyage sous réserve que la distance parcourue soit supérieure à 50 kilomètres.

Enseignants : Bilan des EAP

Réponse déjà donnée.

Informations données en fin de séance par M. Le Proviseur :

- des solutions pour pallier aux difficultés liées à l'usage de l'internet à la Résidence sont à l'étude
- l'absence de chauffage et d'eau chaude à la Résidence est due aux travaux effectués sur une canalisation alimentant la Résidence. La remise en service devrait se faire rapidement.

Fin de séance : 20 h 07

Le Président

La Secrétaire de séance

M. J.G. LEGROS

Mme BELIARD Catherine